



Le chemin des infos

BULLETIN MUNICIPAL DE TORNAC – N°3 – JUIN 2021

EDITORIAL



Depuis le 20 juin, le couvre-feu a pris fin, nous ne sommes plus confinés et nous retrouvons enfin ! une vie sociale au travers de moments festifs. Les bars et les restaurants ont réouvert et l'on peut à nouveau s'y retrouver avec plaisir entre amis ou en famille. Pour autant et bien que l'épidémie soit en recul, nous devons toujours faire preuve de prudence, porter encore le masque dans certains lieux, respecter les gestes barrières. Donc, restons vigilants !

Vous trouverez dans ce nouveau bulletin les principales actualités municipales que je complète ici par quelques informations supplémentaires.

Vous l'aurez remarqué, la météo est capricieuse en ce moment. Avec l'alternance pluie, soleil, chaleur, l'herbe pousse à toute vitesse dans les jardins comme dans les espaces publics. L'entretien des 42 kms de chemins et la tonte des cimetières ne peut se faire aussi rapidement que l'on voudrait malgré l'efficacité et la bonne volonté de nos deux agents communaux. Dans ce contexte particulier, je vous remercie de votre patience et de votre compréhension. A ce propos, j'en profite pour rappeler que tout propriétaire d'arbres ou de haies dont les branches dépassent sur la voie publique doit impérativement les couper. Participer à cet entretien, c'est faciliter la tâche des agents communaux, c'est aussi assurer la sécurité des piétons comme celle des automobilistes et des cyclistes.

L'aménagement du secrétariat au rez de chaussée a pris un peu de retard mais les travaux devraient bientôt démarrer. En prévision de l'installation des secrétaires dans leurs nouveaux bureaux, nous nous sommes attelées avec les deux adjointes et une conseillère municipale au tri et au classement des archives et dossiers de la mairie. Depuis plusieurs mois nous y avons passé plus de 30 heures chacune et c'est loin d'être terminé ! Se replonger dans plus de 40 ans d'histoire communale nous a permis de faire quelques découvertes étonnantes, de retrouver des objets insolites qui nous rappellent un temps qui n'est plus. Ce retour en arrière de quelques décennies nous a fait mesurer à quel point l'évolution de la gestion de la commune s'est complexifiée.

Cette démarche que nous avons engagée sous la houlette des Archives Départementales (on ne peut pas détruire de dossiers sans son autorisation), n'est pas qu'un simple travail administratif pour assurer le bon fonctionnement de la commune et garantir les droits des usagers. C'est aussi un travail sur la conservation de la mémoire du village, son quotidien, son organisation sociale, ses anciens métiers afin de pouvoir la transmettre aux générations à venir.

Je vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous le 17 juillet autour d'un repas républicain.

Marielle VIGNE, Maire de Tornac

Référents de quartier

Indispensables au bien vivre ensemble de la commune, les référents de quartier font le lien entre la municipalité et les administrés. Leurs champs d'intervention sont liés à l'amélioration du cadre de vie de la commune (propreté, embellissement des lieux, fleurissement ...), aux questions liées au stationnement et à la circulation, aux travaux (éclairage public, voirie ...), à la prévention des incivilités. Toutefois, ils ne sont pas des substituts des forces de l'ordre ou des médiateurs chargés de résoudre les conflits de voisinage ou familiaux. Les référents disposent maintenant d'une carte de visite qui leur permet d'être mieux identifiés lors de leur prise de contact avec les habitants de leur quartier. De nouveaux venus font partie du groupe depuis le début de l'année. Nous les remercions vivement de leur participation. Vous trouverez ci-dessous leurs noms et leurs coordonnées ainsi que les quartiers couverts.

NOM	PRENOM	ADRESSE	QUARTIER	MAIL	TELEPHONE
ATLAN	Boris	351 ch. de Cabridiès	Cabridiès, Mas 3 fontaines, la Frigoule, la Baraquette Soubeyran	atlan.boris@gmail.com	06 52 70 77 79
BOMPARD	Guy	81 ch. du Trial	Mas neuf, Trial, Pierre plantée, ch. du Petit Bosc		06 84 58 15 74
BURGOS	Emilie	1065 route de Quissac	Bouzène	lilou-vw@hotmail.fr	06 87 40 40 01
BRUN	Patricia	1452 rte de St Hippolyte du F.	Piépalet, Rte des vigneron, la Dévalade, ch. de Beauregard	referent.piepalet@yahoo.fr	06 73 33 42 35
CHABANIS	Michèle	142 Ch. de la Réginerie	Flavarderie, Rescalussasse, Réginerie, Mas du Pont, Mas Alphonse, ch. Trial sud	pigrimo@orange.fr	06 71 98 10 05 04 66 61 90 57
CHAZARENC	Charlotte	267 Ch. d'Orthoux	Orthoux, Massariès, Calandrié, Baraquette	chazalote@yahoo.fr	06 07 74 58 84
DUMOND	Nicole	784 ch. d'Aspères	La Mule, Cagnardas, Aspères, Sallèles, Ranquet, Baruel	nicoledumondh@wanadoo.fr	04 66 60 62 76 07 87 91 73 37
DURAND	Franck	Route de Nîmes	La Madeleine		
PREVOT	Catherine	240 ch. de la maison d'école	La Molière, Mas olivier, la Roque, l'église, Mas du Rey, Montade	katsoucat30@gmail.com	04 66 60 75 57
SOUCHE	Gérard	125, impasse d'Ourne	Ourne, la Bruguière, La Gare, Pourtariès, Mas de Beau jusqu'à la Pompe	Souche.gerard52@gmail.com	04 66 61 86 56
STEPHAN	Marc	1050 ch. des Martines	La Sabatier, les Aures	marc.stephan0@icloud.com	04 66 24 80 76
STIERNET	Michel	71 chemin de Laucire	Le Soulier, Laucire	jm.stiernet@orange.fr	06 83 94 40 74
WOZNIAK	Michèle	218 chemin des Costes	Les Costes, Chemin de Clary, Mas Rouqui, Beaudalbre, impasse St Nazaire	michelewozniak6@gmail.com	06 82 64 57 11

Comité consultatif, appel à participation

Depuis plusieurs années la mairie a mis en place un comité consultatif constitué d'élus et de citoyens. Il a pour rôle de participer à la réalisation de projets issus de sa propre initiative ou portés par la municipalité. Grâce à cette fructueuse collaboration plusieurs opérations ont ainsi pu voir le jour (réorganisation des points de collecte des déchets sur la commune, travail de réflexion sur l'habillage des containers poubelles, installation de bancs aux cimetières, montage d'une pergola près des terrains de tennis ...). Si vous souhaitez rejoindre le comité et participer à la vie locale, vous êtes les bienvenus. N'hésitez pas à contacter la mairie par mél.mairietornac@orange.fr ou téléphone 0466617141.

Vote du budget 2021

Concernant les taux d'imposition, le conseil municipal suite à l'avis émis par la commission Finances, a proposé pour la deuxième année consécutive de ne pas les augmenter. Taxe foncière (non bâti) le taux est de 54,13 %. Concernant la taxe foncière (bâti), le taux de 30,36 % reprend le montant du taux communal 2020 (5,71 %) auquel s'ajoute le taux du conseil départemental 2020. Le nouveau calcul de la taxe foncière suite à l'entrée en vigueur de la refonte de la fiscalité locale, sert à combler la disparition de la taxe d'habitation.

Un montant global de subvention de 2 670,00 € a été attribué aux associations. 3 000 € ont été alloués au CCAS.

Le budget a été voté le 13 avril 2021 et se présente ainsi :

Affectation de résultat 2020 au budget principal 2021 en Section d'Investissement : 185 373,05 €, et en Section Fonctionnement : 198 720,38 €

	DÉPENSES	RECETTES
Section d'Investissement	461 446,14€	461 446,14€
Section Fonctionnement	724 484,90€	724 484,90€
Total général	1.185 931,04€	1.185 931,04€

Aménagement du stade, visite du CAUE

Myriam Raynaud-Bouhaddane, paysagiste et Pascale Parat-Bezard, socio-anthropologue du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement se sont rendues en mairie le 30 mars dernier. Elles ont pu visiter le stade et recueillir les attentes exprimées lors des différentes consultations lancées en début d'année auprès de la population. Au total c'est une quarantaine de personnes qui se sont exprimées et 119 propositions ont pu être comptabilisées. Les retours ont été analysés et une synthèse a été transmise à la mairie. D'une manière générale, ces propositions peuvent être réparties en cinq grandes catégories :

- éléments entrant dans l'aménagement d'un parc public,
- équipements sportifs et de détente ,
- idées relevant d'un espace social et culturel,
- propositions de projets ou actions plus collaboratifs sur le long terme,
- autres besoins annexes à couvrir sur le site.

Le CAUE poursuit son accompagnement et a établi un cahier des charges pour la consultation d'un maître d'œuvre sur la base d'un programme tenant compte des souhaits prioritaires des habitants. Le document réalisé par le CAUE comprend également la description du site et de ses différentes ambiances. C'est un début encourageant pour la poursuite du projet.

Permanences d'aide aux démarches administratives en ligne

L'espace Public Numérique de Tornac est un service public gratuit en partenariat avec la Commission Départementale de Présence Postale du Gard (CDPPT).

L'agente Laura LIAUTIER vous accueille sur rendez-vous et vous accompagne pour accéder aux sites internet des services publics et y accomplir vos démarches : CAF, CPAM, Pôle Emploi, MSA, Ministère de l'intérieur, retraite, impôt...

Ces permanences vous sont proposées par votre commune, pour vous accompagner dans l'usage du numérique, incontournable dans notre société.

Se déroulant au sein même de votre agence postale communale, ce nouveau service à la population limite ainsi vos déplacements sur Alès et ses environs. Profitez-en il est expérimental pour une année !

Agence Postale Communale
Hameau de Piépalet

Tous les mardis après midis de 13h30 à 17h30.
Du mercredi au vendredi, les après midis. Sur rendez-vous.

Contact et renseignements :

e pn.tornac@laposte.net

04.66.78.71.89



Épisode de gel avril 2021

La nuit du 7 au 8 avril 2021 restera gravée dans les mémoires. Ceux qui, cette nuit-là, ont perdu une grande partie de leur récolte conserveront un souvenir amer de cette gelée...

Le phénomène, bien qu'annoncé par les services météorologiques, a surpris par son ampleur et son intensité : de mémoire de Tornagais nous n'avions jamais connu cela !

C'est **une gelée « noire »** que nous avons subie, c'est ainsi qu'on l'appelle lorsque le froid est véhiculé par le vent. Ceci explique l'ampleur des dégâts car le vent se déplace... Cette nuit-là des températures ont été mesurées à Tornac entre - 4° et - 6° ! A ce niveau-là, la végétation qui vient de démarrer ne résiste pas !

Par opposition, la **gelée blanche** est issue de l'humidité ambiante, elle est très visible car les sols sont blanchis par la rosée gelée. Généralement elle occasionne des dégâts beaucoup plus circonscrits.

Le préjudice sur la prochaine récolte, encore difficilement quantifiable, devrait se situer pour la cave coopérative **entre 60 et 80 %** .

Actuellement, la végétation repart, les vignes seront bientôt vertes, mais que l'on ne s'y trompe pas dans la majorité des parcelles il n'y aura quasiment pas de raisins.

Pour les coopérateurs c'est un peu la double peine car les dégâts ne se limiteront pas aux exploitations, la coopérative sera également impactée. En effet, les charges fixes de fonctionnement de notre structure seront supportées par une petite récolte à commercialiser.

Des mesures ont été annoncées par les pouvoirs publics en vue de limiter la casse économique, mais il y aura ici ou ailleurs des viticulteurs en grande difficulté.

L'activité doit toutefois continuer, ainsi nous donnerons l'entière priorité à notre caveau afin de servir la clientèle locale dont la fidélité nous sera plus que jamais nécessaire...

Jacques BLANC, Président de la cave des vignerons de Tornac

Journée citoyenne du 30 mai 2021

Ce dimanche 30 mai au matin, nous étions une petite vingtaine de Tornagais réunis pour nous attaquer crânement, sous un solide cagnard, au défrichage du chemin rural de la Cavalié, cent cinquante mètres de sentier pédestre qui relie le hameau du Soulier à la Figuière et permet de rejoindre plus directement le château à pied depuis le centre du village. Un chemin englouti sous la broussaille depuis un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître !

Ce fut un beau moment collectif, le plaisir partagé de donner de l'énergie à la communauté. Les débroussailleuses équipées de lames métalliques ne furent pas de trop mais chacun put y aller de son coup de serpette ou de sécateur pour trouver ici un terrier de lapin, là des petits pois sauvages, ici une sandale en plastique abandonnée par son propriétaire il y a quelques décennies de cela, dévoilant progressivement sous les ronces deux beaux murets anciens superbement maçonnés. Au plus fort de la chaleur, et après trois bonnes heures de travail, nous avons pu apprécier pique-nique et rafraîchissements à l'ombre des frênes qui bordent le chemin.



L'émotion est belle de réhabiliter un passage ancien oublié et nous aurons à cœur de renouveler ce genre d'actions communes autrefois bien ancrées dans les habitudes villageoises, sans compter la satisfaction d'ouvrir un chemin pédestre de plus pour sillonner et savourer notre magnifique village autrement qu'en voiture et sur du bitume. Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont participé !

COVID 19 — vaccination

Les vaccinations se font :

- Chez son médecin traitant après prise de rendez-vous
- En pharmacie après prise de rendez-vous
- Dans un centre de vaccination après prise de rendez-vous :
 - par téléphone au 0800 54 19 19
 - sur doctolib.fr

Championnat de France de cross de sport adapté



Les championnats qui devaient avoir lieu les 4 et 5 mars ont été annulés (situation sanitaire oblige) et sont reprogrammés pour le 16 et 17 octobre 2021.

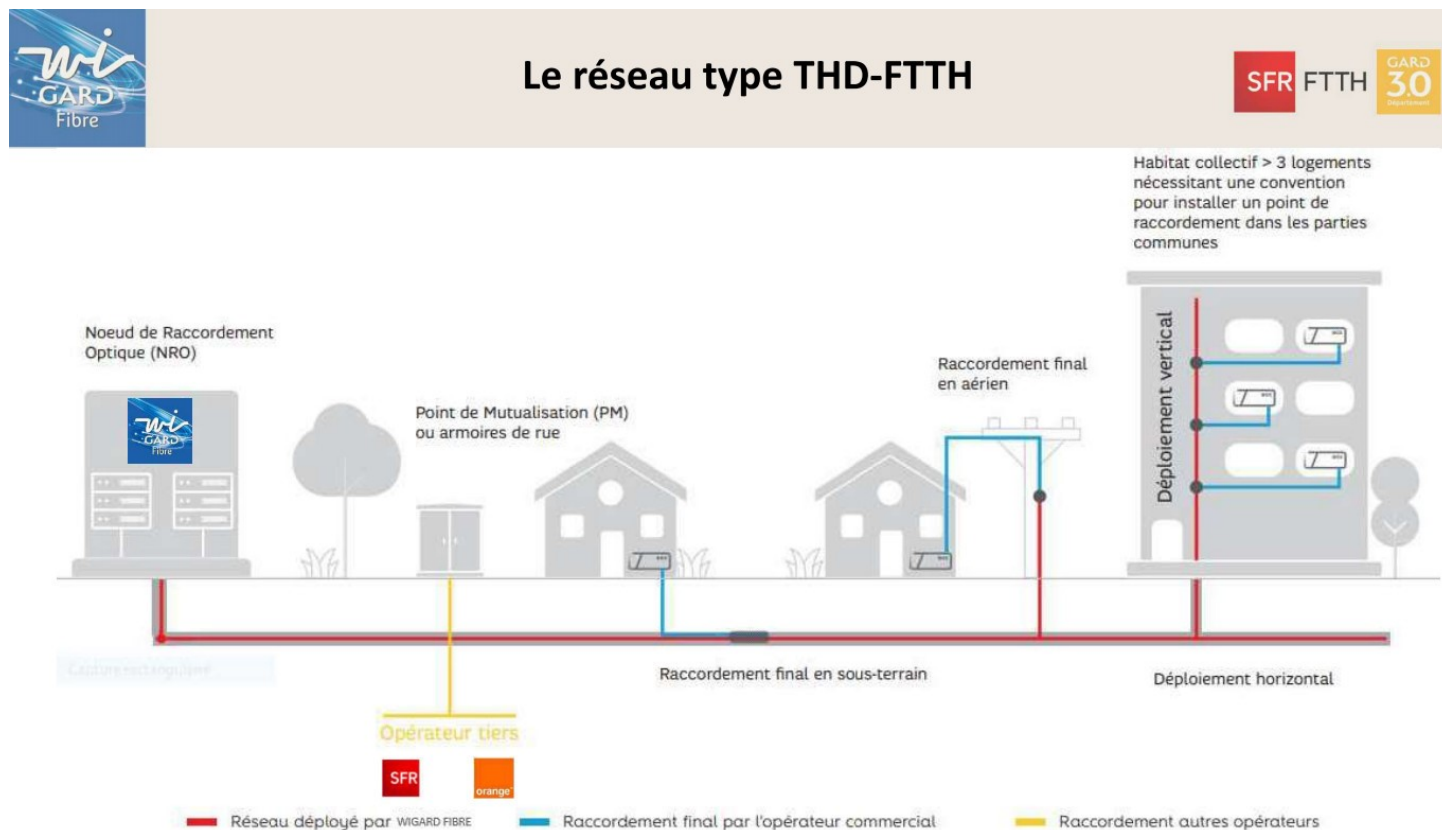
Une épreuve de la Fédération Française d'Athlétisme de reconnaissance du parcours se tiendra le dimanche 3 octobre.

Nous vous attendons nombreux sur le parcours pour encourager ces athlètes méritants venus de toute la France. Un cross d'entraînement pour quelques-uns de ces athlètes a eu lieu sur le parcours le 6 mars et tous ont été enchantés du site choisi (autour de la mairie avec vignes et vue sur le château). Ce championnat de France nous réserve un beau spectacle avec de beaux athlètes.

Dossier fibre

Le Département a confié à Gard Fibre, filiale de SFR, le déploiement du réseau WiGARD. Sur Tornac, Gard Fibre fait réaliser les travaux par JSC France.

En vous aidant du schéma ci-dessous, vous comprendrez que les travaux consistent à amener la fibre jusqu'au PBO (Point de Branchement Optique), point noir sur le schéma. La partie en rouge est traitée par Gard Fibre, la partie en bleu sera traitée, dans le cadre du raccordement final, par le FAI (Fournisseur d'Accès Internet) choisi par le client.



WiGard Fibre : les déploiements se poursuivent

Suivez l'avancée du déploiement ! L'état d'avancement du déploiement peut être suivi avec la mise à jour mensuelle d'une carte dynamique consultable en ligne (site www.wigard.fr). Un test d'éligibilité est également disponible pour permettre aux habitants de savoir si leur logement ou leur local professionnel peut bénéficier du réseau fibre WIGARD. L'avancement du projet est également relayé sur www.gard.fr, les réseaux sociaux du Département et la page facebook WiGard Fibre.



Petit rappel aux propriétaires

Les opérations d'entretien des abords des réseaux sont réalisées dans le cadre d'une servitude par le propriétaire du terrain.

Lorsqu'un réseau d'initiative publique est déployé sur des infrastructures d'accueil partagées avec un autre exploitant de réseau ouvert au public les opérations d'entretien des abords du réseau sont réalisées **par les propriétaires du terrain** ou l'exploitant du premier réseau établi.

Ces dispositifs sont étendus aux réseaux en projet afin de faciliter leur déploiement.

Il est également précisé **que le propriétaire du terrain sur lequel se trouve la végétation est responsable** de l'élagage, que le réseau soit implanté sur son terrain ou non.

Plus d'informations sur www.wigardfibre.fr, et FaceBook WiGard

Information du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes

De façon unilatérale et sans concertation, la société R'NET a annoncé qu'elle cesserait l'exploitation des points d'accès du réseau Internet hertzien du Syndicat Mixte du Pays Cévennes le 31 décembre 2020.

Cette défection soudaine de l'opérateur, ajoutée à l'évolution et à la multiplication d'offres technologiques accessibles permettant de se connecter à Internet ont conduit le Syndicat Mixte du Pays Cévennes à décider de l'arrêt de ce service. A compter du 1er janvier 2022, il sera procédé au démontage progressif de ces installations.

Terrain pour jardin

A Tornac, quartier de la Molière. Petit terrain fertile de 300m² environ, propice au jardinage/maraîchage. Puits et réserve d'eau. Disponible gracieusement en échange d'entretien. Personne soigneuse et sociable souhaitée. Bail amiable de 3 ans. S'adresser à R. Boissier (0683053779).

Achat d'une épareuse



Avec près de 42 kms de voies communales, les travaux d'entretien de la voirie sont conséquents. La mairie a donc fait l'acquisition d'une nouvelle épareuse auprès de l'entreprise Cévennes Matériels pour remplacer l'ancien équipement vieillissant.

Vous possédez des terrains boisés, ceci vous concerne !

La mairie de Tornac, dans un but de gestion de son patrimoine forestier vient d'adhérer à l'Association des Communes et Collectivités forestières. Elle possède en effet, 87 hectares de bois qu'il serait bon de gérer, d'exploiter (spécialement pour le bois de chauffage) ...

L'association se pose comme lien entre les mairies et l'État (ONF : office national des forêts). Elle veille à préserver l'intérêt des communes.

Elle a pour rôle de réguler la gestion des forêts vis-à-vis de l'État entre autres, diminuer le pourcentage des taxes, elle accompagne la commune de ses conseils par rapport aux problématiques du débroussaillage, du reboisement, des dessertes par l'entretien des chemins communaux.

Par ailleurs, les propriétaires privés sont nombreux sur la commune : 268 pour 1190 hectares.

Ceux qui possèdent une propriété boisée de plus de 25 hectares sont invités à se rapprocher du CRPF (centre régional de la propriété forestière Occitanie : 7 Chemin de la Lacade, 31320 Auzeville-Tolosane / [Téléphone : 05 61 75 42 00](tel:0561754200) / site internet <https://occitanie.cnpf.fr>) pour s'inscrire au Plan Simple de Gestion qui est gratuit.

Ce Plan est établi sur une durée de 10 à 20 ans. Il est avant tout un outil technique pour le propriétaire.

Il ouvre une meilleure connaissance de sa forêt, il est une aide sur le suivi de la gestion de ses parcelles.

C'est une garantie de gestion durable qui permet au propriétaire de bénéficier d'aides publiques notamment après une tempête.

Pour les propriétaires de moins de 25 hectares, un regroupement est possible afin de mutualiser une action de coupe, de débroussaillage, d'entretien des chemins privés.

Il est bon de considérer le risque incendie.

Jusqu'à présent le Gard a été épargné mais les pompiers ont fait remarquer que ce risque est devant nous, avec des forêts, des garrigues, des landes qui représentent 50 % du territoire et ne sont pas entretenues, les constructions qui se développent en bordure des bois grâce à l'urbanisme et enfin les étés de plus en plus secs et chauds depuis les années 90.

La Mairie organise une réunion / consultation le **mardi 6 juillet à 19h** au foyer rural et invite les propriétaires de bois sur Tornac. Les représentants du CRPF seront présents afin d'informer et répondre aux questions .



Obligation légale de débroussailler

Pour en savoir plus, sur le site internet de l'État dans le Gard, vous trouverez des informations relatives :

- aux obligations légales de débroussaillage (explications, vidéos explicatives, carte de localisation des zones soumises aux OLD, ...),
- à la réglementation en matière d'emploi du feu,
- à la carte de vigilance estivale sur le risque feu de forêt,
- à des documents de sensibilisation à destinations des citoyens,
- à la réalisation des interfaces aménagées forêt/habitat

Lien : <https://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-de-foret>

Visite découverte de la commune par les élus

La commune possède sur son territoire (de près de 2 000 hectares), une bonne cinquantaine de hameaux et mas isolés. Une particularité riche en diversité de paysages et de patrimoine historique. Difficile donc pour la nouvelle équipe municipale de connaître tous ces lieux différents. Ce dimanche 18 avril, à 10 h, 10 sur les quinze conseillers se sont retrouvés sur la place de la Mairie pour la visite de la commune.

Marielle Vigne, maire, mais aussi originaire du village, était tout indiquée pour mener ses élus à découvrir ou redécouvrir les spécificités d'une partie du territoire. Beaucoup de déplacements en voiture le matin pour les hameaux les plus éloignés, en débutant par La Molière, son temple, ses venelles et ses accès ruraux ou communaux.

Tout au long de la journée, sa connaissance des lieux et des gens, ses anecdotes et ses renseignements pratiques ont fusé et vivement intéressé les participants. La maire a été aidée par son adjoint, Gérard Souche, également originaire du village. Puis le quartier de Massariès, le plus récent, celui d'Orthoux doté d'une architecture remarquable de beauté altière, ont précédé le hameau d'Aspères, la ferme de Pélissou, typiques du milieu rural au milieu des vignes et de la garrigue.

Pour terminer la visite, le quartier de La Coste, peu connu des Tornagais, s'est révélé des plus intéressants.

Après une pause pique-nique sur la terrasse du foyer, les élus sont repartis, mais à pied cette fois, pour une longue balade de trois heures dans le Tornac historique : église Saint-Baudile (classée monument historique), le monastère datant du VIII^e siècle, les hameaux haut perchés se succédant jusqu'au Mas du Pont, au pied du château, par chemins et sentiers, certains balisés en PR, avec retour par le Trial, lieu de la première mairie, et autres lieux-dits riches d'un patrimoine vernaculaire où les puits tenaient la vedette. Bref, une journée très appréciée par tous.



Tarifs des concessions cimetière



Le tarif d'une concession en terre est aujourd'hui fixé à 230 euros. Ce montant qui n'a pas été augmenté depuis plusieurs années a été révisé dernièrement. Suite à une comparaison des tarifs pratiqués par les communes voisines, il apparaît que le tarif moyen est de 477 euros pour 40 ans. Au vu de ce rapprochement, la municipalité a décidé de porter le coût d'une concession de 5 m² à 400 euros pour une durée de 40 ans. Le tarif d'une concession en columbarium est fixé à 570 euros.

Course de Pentecôte



Beau succès sportif et populaire de la 30^e édition de cette épreuve, qui a permis à 316 coureurs de traverser une nouvelle fois (la 30^e donc) le vignoble tornagais... sous un chaud soleil le dimanche 13 juin. Une nouveauté cette année avec le passage des concurrents sous le tunnel de La Madeleine, par l'ancienne voie ferrée, future voie verte. Trois points de ravitaillement étaient tenus par des habitants et élus de Tornac, au Trial, au Cimetière et à la Source de Fontfroide.

Éclairage public

La phase 2 des travaux sur notre éclairage public a été achevée le 19 mars 2021. Cette tranche concernait La Madeleine, Le Trial, Le Temple et Orthoux. Comme nous l'avions précisé dans le bulletin précédent, ces nouveaux luminaires sont à LED de 44W, bien plus économiques que nos anciennes lampes. Un dispositif permet de réduire de 50 % l'intensité lumineuse durant la nuit pour encore plus d'économie.

La phase 3 est prévue pour 2022 et concernera Aspères, La Sabatier, Ourne et Les Costes.

Nos amis les chats

Beaucoup sont propriétaires d'un ou plusieurs chats qui sont des compagnons aux multiples qualités.

Toutefois il faut rappeler que pour éviter la prolifération de nos compagnons il est nécessaire pour le bien-être de tous de les vacciner, stériliser et de les pucer.

En effet nous remarquons une recrudescence de chats errants qui entraîne des désagréments sur la commune.

Une campagne de stérilisation, en collaboration avec la Fondation 30 Millions d'Amis, est menée sur la commune et nous lançons un appel pour la prise en charge, après stérilisation, pour quelques jours de convalescence de ces chats errants avant de leur rendre leur liberté. Si vous aimez les chats et avez la possibilité de vous en occuper quelques jours, ou peut-être d'en adopter un, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie (04 66 61 71 41) ou par mail : www.tornac.fr, MERCI.

S'inscrire au système d'alerte téléphonique de GEDICOM

Le gestionnaire de l'automate d'alerte à la population d'Alès Agglomération **GEDICOM** vient de créer un lien simplifié afin de permettre aux administrés de s'inscrire eux-mêmes sur cette plate-forme. Lien : www.alesagglo.gedicom.fr ou www.ales.fr/gedicom

Accueil de la compagnie « croco fumé »

Présentée par l'association AVEC, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans le foyer, la Compagnie Croco Fumé en résidence artiste du 10 au 16 mai. Une semaine de travail intensif qui a permis aux artistes de répéter et de mettre au point leur prochain spectacle pour 2022, « Le bulloscope ». Un vaisseau-navire à bord duquel des explorateurs font un voyage dans l'espace. Une aventure lumineuse et colorée où l'imaginaire et la réalité se confondent.

Un magnifique décor qu'ils auraient aimé montrer aux enfants de l'école ou aux habitants, mais compte tenu des contraintes sanitaires cela n'a pas été possible.

Nous leur souhaitons pleine réussite.



LE FOYER RURAL DE LA REGION DE TORNAC

Concert

10/07

SAMEDI 10 JUILLET
AU STADE DE TORNAC

A partir de 18h
Marché de Producteurs, d'Artistes
et d'Artisans Locaux
A partir de 23h
Concert des **Diablos de la Garrigue**

Buvette et petite
restauration
sur place

Gratuit

1543 Rte de St Hippolyte du Fort
30140 TORNAC
04 66 60 85 35 / 07 71 88 36 44
Ne pas jeter sur la voie publique

Foyer Rural Tournac I.P.N.S.

repas republicain

Samedi 17 Juillet 2021

Dès 14h00 **BUVETTE**

concours de pétanque

50€ de mises
10€/Equipe
Consolante

APERITIF à 19h00
20h30 REPAS : 12€
Enfant : Demi-tarif
Sur réservation

Soirée animée par le groupe :

AXXIOM **Pop-Rock-Blues**

Inscription en Mairie avant le 9 Juillet

04 66 61 71 41

IPNS

Ne pas jeter sur la voie publique

Infos CARSAT

Je demande ma retraite 6 mois avant la date de départ souhaitée

Rendez-vous sur le site lassuranceretraite.fr, créez votre espace personnel en renseignant votre n° de sécurité sociale, votre mail et vos informations personnelles. En déposant votre dossier 6 mois avant la date choisie, ce délai permet le rapprochement des différentes caisses de retraite, d'analyser et échanger pour compléter votre dossier, garantit le versement de votre retraite à la date prévue.

Déposez une seule demande de retraite en ligne ! Les régimes auxquels vous avez cotisé (privé, public, indépendant) au cours de votre vie professionnelle vous sont automatiquement proposés.

Complétez le formulaire de demande en 6 étapes, il est personnalisé et pré rempli. Joignez vos justificatifs en les scannant ou en les photographiant puis envoyez votre demande.

Si vous avez besoin d'aide dans votre démarche, pensez à l'espace numérique situé à l'agence postale communale de Tornac où Laura LIAUTIER se fera un plaisir de vous accompagner dans vos démarches (voir en page 4).

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE **CRAMPES** **NAUSÉES**

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS **BUVEZ DE L'EAU**

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr - #canicule

La bibliothèque municipale

L'équipe de bénévoles vous accueille le mardi et samedi de 9 h à 11h30 et continuera à le faire tout au long de l'été. De nouveaux livres vous attendent avec des personnages racontant leurs vies et leurs pays... Chaque livre est un voyage. Bel été à toutes et à tous.

Nous contacter : tél n° 04 66 54 19 97 – bibliothequetornac@gmail.com

Le Centre Communal d'Action Sociale et les premiers secours

Le mercredi 15 avril, le CCAS a organisé une journée formation PSC1 (prévention et secours civique de niveau 1) avec l'accompagnement de la municipalité de Tornac.

Ne pas paniquer en cas d'accident, éviter l'aggravation d'une situation critique, alerter les secours, utiliser le défibrillateur cardiaque sont autant de gestes qui peuvent sauver la vie de chacun d'entre nous. La majorité des participants étaient des agents travaillant auprès des enfants de l'école ou étant au service des tornacais. Une journée de formation bien utile que nous souhaitons renouveler.

Profitez de la douceur estivale et venez découvrir le Pont de nuit du 5 juillet au 5 septembre 21.

Tous les soirs au crépuscule, le pont dévoile son architecture et ses reflets avec "contre-temps", la nouvelle mise en lumière. Prolongez votre soirée avec le spectacle son et lumière à la Belle étoile. Un pur moment de plaisir pour admirer le monument et se laisser porter par la magie des nuits d'été.

Réservez sur le site internet : Billet 5€ pour l'entrée du site en soirée, valable à partir de 20h jusqu'à la fermeture du site. <https://billetterie.pontdugard.fr/fr-FR/produits>



Sur votre agenda

6 Juillet	Réunion avec les propriétaires forestiers	19h au foyer rural	information / consultation des propriétaires de parcelles boisées
10 juillet	Marché nocturne	18h au stade	producteurs, artisans locaux
10 juillet	Concert « les diables de la garrigue »	23h au stade	organisation association du Foyer rural de la région de —gratuit
17 juillet	Repas républicain (dès 14h, concours boules)	20h30 cour d'école	inscription en mairie jusqu'au 9 juillet
24 août	Soirée ciné plein air—gratuit	21h30 cour d'école	Film : « Tout simplement noir »

Sommaire

PAGE 1	Editorial du maire
PAGE 2	Référénts de quartier
PAGE 3	Comité consultatif, appel à participation Vote du budget 2021 Aménagement du stade, visite du CAUE
PAGE 4	Permanences d'aide aux démarches administratives en ligne Episode de gel avril 2021
PAGE 5	Journée citoyenne du 30 mai 2021 COVID 19—Vaccination Championnat de France de cross de sport adapté
PAGE 6	Dossier fibre WiGard Fibre : les déploiements se poursuivent
PAGE 7	Information du Syndicat Mixte du Pays Cévennes Terrain pour jardin

PAGE 7	Achat d'une épareuse
PAGE 8	Vous possédez des terrains boisés, ceci vous concerne ! Obligation légale de débroussailler
PAGE 9	Visite découverte de la commune par les élus Tarifs des concessions cimetière Course de Pentecôte
PAGE 10	Eclairage public Nos amis les chats S'inscrire au système d'alerte téléphonique GEDICOM Accueil de la compagnie « croco fumé »
PAGE 11	Le concert du 10 juillet et la fête du village du 17 juillet Infos CARSAT
PAGE 12	La bibliothèque municipale Le Centre Communal d'Action Sociale et les premiers secours